

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 3 mars 2026, a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison numéro 16, rue Batty Weber à Bereldange :

Route barrée

Le jeudi 05 mars 2026 de 07.00 heures jusqu'à 16.00 heures, suivant les besoins des travaux, la rue Batty Weber est barrée à toute circulation, sur le tronçon le long de la maison numéro 16.

Stationnement interdit

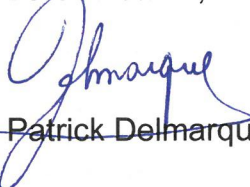
Le stationnement est interdit le jeudi 05 mars 2026 de 07.00 heures jusqu'à 16.00 heures, suivant les besoins des travaux, dans la rue Batty Weber, des deux côtés, sur le tronçon longeant la maison numéro 16, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux, sur une longueur de 25 mètres.

Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)

Le jeudi 05 mars 2026 de 07.00 heures jusqu'à 16.00 heures, suivant les besoins des travaux, l'accès au tronçon du trottoir de la rue Batty Weber, du côté des maisons avec les numéros pairs, le long de la maison numéro 16, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros impairs.

Walferdange, le 3 mars 2026

Le Secrétaire,


Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,


François Sauber